Vous êtes témoin d'un accident…

Quoi faire ?

- **Protéger la victime et se protéger :** éviter le «sur accident» en éliminant ou en isolant les sources résiduelles de danger
- **Prévenir le(s) secouriste(s) de l'entreprise**
- **Examiner :** évaluer l'état de la victime et récupérer le maximum d'informations sur l'accident à transmettre aux secours
- **Alerter les secours :** se présenter, donner l'adresse de l'accident, décrire les circonstances de l'accident, donner l'état de la victime ou les victimes, ne pas raccrocher le premier
- **Couvrir la victime, la réconforter et la surveiller**

Important :

- Ne donner ni à manger ni à boire
- Ne pas déplacer une victime sauf risque vital immédiat
- Ne pas donner de médicaments

Qui appeler ?

- **15 : Samu**
- **18 : Pompiers**
- **112 : Secours européen**
  (notamment si absence de réseau)

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Votre employeur doit organiser les secours. Il vous informe :

- **Des consignes d'urgences**
- **Des secouristes présents dans l'entreprise**
- **De la localisation des moyens d'intervention :** trousse de secours à usage humain, défibrillateur, extincteur.

ainsi que des consignes d'évacuation en cas d'incendie

- **Extincteur - Comment ça marche ?**
  Il est important de savoir utiliser l'extincteur. Différents extincteurs existent selon la nature du feu (papier, liquides, gaz…). N'attendez-pas pour vous poser des questions ! Commencez par lire les informations inscrites sur l'extincteur.

- **La trousse de secours doit être clairement localisée par tous et mise à jour.** La MSA met à disposition un contenu type de trousse de secours, validé par les médecins du travail.

Formation Sauveteur Secouriste au Travail

Vous souhaitez devenir secouriste ? Rapprochez-vous :

- de l'établissement scolaire pour savoir si la formation initiale est programmée dans votre enseignement
- de votre employeur

Important :

La formation initiale ne suffit pas. Il est nécessaire de mettre à jour ses connaissances grâce au recyclage !

Pour vos questions Santé Sécurité au Travail : **ContactSST@msa75.msa.fr**
Pour en savoir plus : **www.msa-idf.fr** et **ssa.msa.fr**

Conception : SST MSA IdF - Réalisation : PAO-Communication MSA IdF - MSA75-325 - Impression : Anquetil - 07/2016.

325-SST-Fiches classeur 2016.indd 8 25/07/2016 10:04